



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-LÉANDRE**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Léandre, tenue le 1^{er} août 2016 à la salle municipale située au 2005, rue de l'Église à Saint-Léandre, à 20h00.

La séance ordinaire de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Léandre a été ajournée faute de l'absence du Maire et du Pro-Maire.

Étaient présents :

Monsieur Marcel Tremblay, conseiller #1
Madame Andrée Blouin, conseillère au siège numéro 2
Monsieur Steve Castonguay, conseiller au siège numéro 3
Madame Vanesza Chouinard, conseillère au siège numéro 5
Monsieur Doris Saucier, conseiller au siège numéro 6

Sont absents :

Monsieur Jean-Pierre Chouinard, maire
Monsieur Clarence Lévesque, conseiller au siège numéro 4

Monsieur André Marcil, fait fonction de directeur général et secrétaire-trésorier.

(12) Personne sont présentes à la séance ordinaire

La séance ordinaire ajournée est reprise le lundi 8 août 2016 à 20 h 00 suite à la résolution proposée de madame Andrée Blouin et unanimement résolu

En cas d'absence du maire ou du pro-maire, suite à une résolution un conseiller préside la séance ordinaire du 8 août 2016. Sauf que le conseiller ne peut signer les résolutions.

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Léandre, tenue le 8 août 2016 à la salle municipale située au 2005, rue de l'Église à Saint-Léandre, à 20h00

Étaient présents :

Monsieur Marcel Tremblay, conseiller #1
Madame Andrée Blouin, conseillère au siège numéro 2
Monsieur Steve Castonguay, conseiller au siège numéro 3
Madame Vanesza Chouinard, conseillère au siège numéro 5
Monsieur Doris Saucier, conseiller au siège numéro 6

Sont absents :

Monsieur Jean-Pierre Chouinard, maire
Monsieur Clarence Lévesque, conseiller au siège numéro 4

Monsieur André Marcil, fait fonction de directeur général et secrétaire-trésorier.

(13) Personne sont présentes à la séance ordinaire

RÉSOLUTION 1608-01

Il est proposé par Monsieur Marcel Tremblay et unanimement résolu de nommer Monsieur Steve Castonguay à titre de président de la séance ordinaire du 8 août 2016 à 20 heures.

ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de la séance et mot de bienvenue.**

Monsieur Castonguay constate le quorum et déclare la séance ouverte à 20h00

2. **Adoption de l'ordre du jour**

ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de la séance et mot de bienvenue**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption des procès-verbaux de juillet 2016.**
4. **Adoption des comptes payés de juillet 2016.**
5. **Rapport des travaux employés municipaux juillet 2016**
6. **Rapport des exploitants de gravières et sablières.**
7. **Transport lourd dans le Rang 6**
8. **Avis de motion modifiant les Codes d'éthique et déontologie des élus et employés municipaux**
9. **Soumission pour Gazébo Parc.**
10. **Demande financière Journal La Fenêtre**
11. **Varia ouvert.**
12. **Période des questions.**
13. **Levée de la séance ordinaire**

RÉSOLUTION 1608-02

Il est proposé par madame Vanesza Chouinard et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en gardant le point varia ouvert.

3- Adoption des procès- verbaux de juillet 2016.

Monsieur le président de la séance, demande l'adoption des procès-verbaux de juillet 2016.

RÉSOLUTION 1608-03

Il est proposé par Monsieur Doris Saucier et unanimement résolu d'adopter les procès – verbaux des séances de juillet 2016.

4- Adoption des comptes payés de juillet 2016.

RÉSOLUTION 1608-04

Il est proposé par Madame Andrée Blouin et unanimement résolu d'adopter les comptes payés de juillet 2016 pour un montant de \$67 696.26\$
(Voir annexe 2016-07 déboursés)

5- Rapport des travaux employés municipaux de juillet 2016

Il est discuté des travaux des employés municipaux pour le mois de juillet 2016, par Monsieur Dave Caron employé municipal de Saint-Léandre.

6- Rapport des exploitants de gravières et sablières

RÉSOLUTION 1608-05

Il est proposé par Madame Andrée Blouin et unanimement résolu de demander à André Marcil, d'envoyer un avis à tous les exploitants de gravières et sablières d'avoir omis de produire leur rapport pour la période terminée au 30 juin 2016.

7- Transport lourds dans le Rang 6

RÉSOLUTION 1608-06

Il est proposé par Madame Vanesza Chouinard et unanimement résolu d'engager des procédures afin d'arrêter le transport lourd de bois sur le Rang 6 Est dans le but de protéger le réseau routier. Une plainte doit être faite pour prendre sur le fait les contrevenants fautifs auprès des contrôleurs routiers

8- Avis de motion nouveaux règlements Code d'éthique et déontologie.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Monsieur Doris Saucier concernant l'adoption d'un nouveau règlement sur le code d'éthique et la déontologie pour les Élus en relation avec l'article 7.1 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipal sanctionné le 10 juin 2016 par l'Assemblée Nationale.

Avis de motion est donné par Madame Andrée Blouin concernant l'adoption d'un nouveau règlement sur le code d'éthique et la déontologie pour les Employés municipaux en relation avec l'article 7.1 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipal sanctionné le 10 juin 2016 par l'Assemblée Nationale

En ajoutant une clause stipulant qu'il est interdit à tout membre du conseil et à tout employé de faire l'annonce, lors d'une activité de financement politique, de la réalisation d'un projet, de la conclusion d'un contrat ou de l'octroi d'une subvention par la municipalité, sauf si une décision sans appel relativement à ce projet, contrat ou subvention a déjà été prise par l'autorité compétente de la municipalité.

9- Soumission Gazébo.

Il est discuté que la municipalité attend des soumissions pour le mercredi 10 août prochain pour la construction d'un gazébo pour le projet du parc inter-génération

10- Demande financière journal La Fenêtre

RÉSOLUTION 1608-07

Il est proposé par Monsieur Doris Saucier et unanimement résolu de défrayer pour 2016 les frais de postes pour les citoyens citoyennes résident en permanence à Saint-Léandre, sur présentation des factures et avec une visibilité reconnaissant la contribution de la Municipalité, le montant de cette contribution sera créditer dans le fond de Contribution volontaire de Northland Power.

11- Varia.

Aucun point n'est ajouté dans le point varia

12- Période des questions

Des questions sont posées et répondu immédiatement par le président de la séance et les conseillers immédiatement..

13- Levée de la séance ordinaire.

RÉSOLUTION 1608-08

Il est proposé par Madame Andrée Blouin et unanimement résolu de procéder à la levée de séance à 20heures 29.

Steve Castonguay
Président de la séance
Conseiller # 3

André Marcil,
Directeur général et
secrétaire-trésorier

*Je soussigné, _____, **Maire ou Pro-Maire** de la municipalité; de Saint-Léandre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.*